

Catherine GRANDJEAN, Christophe HUGONOT & Brigitte LION (dir.), *Le banquet du monarque dans le monde antique* (coll. *Table des Hommes*), Rennes/Tours, Presses Universitaires de Rennes / Presses Universitaires François-Rabelais, 2013, 548 p., ISBN : 978-2-7535-2141-4.

Selon les époques et les contextes, le mot banquet a été utilisé pour traduire des réalités différentes, tels le repas de mariage réunissant famille et quelques convives, le festin offert par le roi à son peuple, ou encore la réunion philosophique où l'on boit. L'usage que l'on fait aujourd'hui de ce mot, emprunté à l'italien *banchetto*, aurait pour origine les bancs (*banco* en italien) que l'on plaçait autour des tables pour un repas collectif ; il serait utilisé depuis la fin du xv^e s. pour désigner un repas d'apparat rassemblant nombre de convives, généralement pour célébrer un événement particulier. Le banquet du monarque s'apparente à un repas de cérémonie, chargé de symboles et de messages à l'attention des grands du royaume, de la population, voire des souverains étrangers qui y participent parfois, ou qui ont envoyé une ambassade.

L'ouvrage sous recension rassemble 22 contributions qui offrent un tour d'horizon des différents banquets royaux antiques et en développent certains aspects : les occasions, le cadre, le déroulement, les règles, l'étiquette, les sens et symboles de ces repas collectifs. Les chapitres sont organisés en cinq parties traitant successivement des banquets et représentations politiques, des contacts et héritages, des commensaux, du luxe, de la *truphè* et des sources de luxe, des espaces et des objets. Ce découpage thématique, permettant de mettre en parallèle les différentes pratiques dans les mondes proche-oriental, grec et romain, est complété par une solide introduction qui présente les caractéristiques du banquet monarchique propres à ces trois civilisations, chacune représentée par l'un des trois éditeurs de l'ouvrage : B. Lion pour le Proche-Orient antique, C. Grandjean pour le monde grec et Chr. Hugoniot pour le monde romain. L'Égypte est la grande absente de ce volume ; seuls les excès du pharaon Amasis racontés par Hérodote sont évoqués. La conclusion, confiée à une spécialiste, entre autres, des pratiques alimentaires dans

l'antiquité, Fr. Thelamon, apporte une touche complémentaire : elle offre une synthèse sur la nature des différentes sources mises en œuvre, les définitions proposées, les prétextes aux banquets et leurs liens avec la pratique du pouvoir, pour finir par les excès observés dans certains cas.

Le Proche-Orient antique, souvent oublié des ouvrages thématiques sur l'Antiquité, est particulièrement bien représenté avec des contributions qui couvrent tout le I^{er} millénaire av. J.-C., ainsi que le début du II^e millénaire (Mari), et traitent d'une vaste zone géographique allant du Levant à l'Iran. Cet ensemble géographique a fourni les sources les plus variées. Les textes administratifs proposent un luxe de détails sur les aspects pratiques du banquet, la provenance et les quantités d'aliments apportés aux convives et l'identité de ces derniers. Les textes mythologiques et les livres bibliques offrent quelques relations de banquets divins et royaux. Les représentations figurées sur les plaques en pierre ou argile, les sceaux-cylindres et les bas-reliefs néo-assyriens donnent des indices sur les occasions motivant les festivités, le déroulement de celles-ci et la disposition des convives. Les sources grecques apportent un regard extérieur sur les festins perses. Les chapitres consacrés au monde grec couvrent également plus d'un millénaire, depuis les festins mycéniens jusqu'aux agapes des Diadoques, en passant par les banquets des tyrans de Corinthe. Comme les descriptions de banquets monarchiques fournies par les auteurs grecs sont souvent tardives, leur fidélité à la réalité est régulièrement questionnée. L'iconographie, bien qu'abondante, ne documente guère certaines périodes, comme les règnes des tyrans. Pour ces derniers, le terme de « banquet » ne paraît d'ailleurs pas approprié ; on assiste plutôt, dans ces contextes, à des orgies avec excès de nourriture et d'alcool. Les contributions portant sur le monde romain s'étendent aussi sur plusieurs siècles, englobant la Monarchie, la République, l'Empire, ainsi que le monde romain tardif. L'absence d'iconographie au début

de la République est un indice de la disparition de la pratique du banquet institutionnel. Celui-ci réapparaît avec grand luxe, à Rome, au II^e s. av. J.-C. La fiabilité des sources écrites peut, de même, être mise en question pour le banquet monarchique dans le monde romain ; celui-ci prend appui de manière récurrente sur des sources secondaires telles que le *Banquet des Sophistes* d'Athénée, écrivain grec vivant à Rome à la fin du II^e s. Son œuvre monumentale repose sur de nombreux auteurs ayant traité le sujet du banquet pendant un millénaire, de l'Atlantique à l'Océan indien. Cette somme, qui traite toutefois peu du Proche-Orient ancien, excepté la période perse, fut le sujet d'un autre colloque, qui s'est également tenu à l'Université François-Rabelais de Tours et qui vient tout juste d'être publié : C. Grandjean, A. Heller et J. Peigney, *À la table des rois. Luxe et pouvoir dans l'œuvre d'Athénée*, Presses Universitaires de Rennes, Presses Universitaires François-Rabelais de Tours, 2013.

Selon les aires culturelles, la terminologie du banquet varie pour mettre l'accent sur certains aspects particuliers ; elle se décline néanmoins souvent en deux temps, séparant manger et boire. Le banquet sumérien insiste par exemple sur l'invitation à boire (*kaš-dé-a* « le fait de verser la bière »), ou encore sur le lieu où l'on consomme pain et bière (*gešbun*, soit *ki-kaš-ninda*, « l'endroit de la bière et du pain »). Les Grecs distinguent *deipnon*, la consommation de nourriture, et *symposion*, la consommation d'alcool, correspondant à des moments différents ; le *basilikon symposion* désignerait donc le « banquet royal » où l'on consomme des boissons alcoolisées. Il convient de différencier le repas privé du monarque (*conuiuium* chez les Romains) du banquet, sorte de repas exceptionnel par le nombre de convives et l'abondance de nourriture et boisson qui y sont servis, organisé pour une circonstance particulière, dans un cadre spécifique, parfois éphémère, et accompagné éventuellement de musique et spectacle. Les occasions pour de telles festivités sont variées : fêtes religieuses, anniversaire, mariage, victoire, inauguration d'un bâtiment public, d'une ville. Les convives représentent l'élite ou plus largement la population du pays, des souverains étrangers ou leurs envoyés, le banquet ayant alors une portée diplomatique.

Quelles que soient les sources considérées, le banquet véhicule divers aspects symboliques. En Mésopotamie, chez les Perses ou dans le royaume de Salomon, l'abondance des aliments et l'exotisme de certains mets transforment la table du roi en microcosme de son empire. La disposition des invités, les cadeaux qu'ils reçoivent, les gestes accomplis par l'hôte et ses invités, en bref, le protocole mis en place lors d'un banquet a une valeur symbolique reflétant le statut de chacun et sa position hiérarchique. Tandis que les convives sont réunis par tablées, le roi occupe généralement une place à part, montrant en cela son statut unique. Dans le monde mycénien, dans le cadre de fêtes religieuses, l'organisation des festins insiste sur l'appartenance à une même communauté, tout en mettant en valeur les inégalités sociales et économiques. À la fin du I^{er} s. apr. J.-C., dans un acte de violence symbolique vis-à-vis de l'élite, Domitien pousse la mise en scène à l'extrême lorsqu'il convie ses sénateurs à une mascarade de banquet funèbre. Au Proche-Orient ancien, les repas divins sont à l'image des banquets royaux ; le roi nourrit les dieux par des offrandes, puis reçoit à son tour les restes de la table divine.

De manière générale, la magnificence et la prodigalité des réceptions royales ont pour but de montrer la puissance politique et économique du souverain ; il est le seul capable d'accumuler suffisamment de richesses pour organiser de telles fêtes. Le banquet est, de fait, important pour la construction de l'autorité politique : le souverain doit à la fois être sociable et solennel, être proche de ses sujets, mais conserver une certaine distance. V. Azoulay, à propos de l'équilibre que doit respecter le monarque, utilise l'expression « horizontalité communautaire et verticalité monarchique ». Ainsi, le banquet est à la fois une manifestation du pouvoir et une pratique du pouvoir ; il s'agit de renforcer les liens de fidélité des sujets à leur roi.

On observe bien sûr des différences de pratiques dans les aires culturelles envisagées dans l'ouvrage. Alexandre a mêlé la tradition d'abondance macédonienne à la hiérarchisation des convives imposée dans les banquets perses et héritée des pratiques mésopotamiennes, pour créer le banquet royal hellénistique. Les noces de Caranos de Macédoine (début du III^e s.)

témoignent de ces changements d'étiquette. Alexandre a aussi tenté d'imposer, sans succès, l'adoration royale que les Perses vouaient à leur grand roi (banquet de la proskynèse). Après la disparition d'Alexandre, on n'observe plus de lien entre la table du roi et le territoire. Les banquets impériaux romains ont créé leur propre modèle, différent de la table royale hellénistique.

Enfin, tous les auteurs s'accordent pour définir le banquet comme un monde d'hommes qui exclut les femmes. En Mésopotamie, les femmes mangent à part, excepté sur le relief du *Banquet sous la treille*, première attestation d'un repas couché, où l'épouse d'Assurbanipal mange assise sur un siège à dossier aux pieds du roi. Autre exception, les banquets étrusques comptent des matrones parmi les convives, ce qui témoigne de pratiques barbares pour les Athéniens. Le Code Justinien (449 apr. J.-C.), à propos des répudiations, mentionne une femme qui a participé à un banquet avec des hommes qui lui sont étrangers (titre 17).

L'ouvrage s'achève par toute une série d'outils forts utiles : des bibliographies thématiques (par

aire culturelle), un index des noms de personnes et divinités, un index des mots grecs et latins qui aurait gagné à prendre la forme d'un glossaire, et un index général. Deux publications datées de 2012 faisant le point historiographique sur l'art de la table et l'alimentation dans l'Antiquité peuvent être ajoutés à la bibliographie générale : R. NADEAU, B. LION & E. RAGA, « L'alimentation dans l'Antiquité : à la croisée des chemins », *Food and History* 10, 2012, p. 45-71 ; B. LION (éd.), *L'histoire de l'alimentation dans l'Antiquité, Bilan historiographique. Actes de la Journée de printemps de la SOPHAU (Dialogues d'Histoire Ancienne, Suppl. 7)*, 2012.

Il nous reste à remercier les éditeurs de cet ouvrage qui ont rassemblé une somme sur les différentes formes de banquets royaux depuis le début du II^e millénaire av. J.-C. jusqu'à l'Antiquité tardive, dans une vaste région du monde depuis l'Iran et le Proche-Orient jusqu'aux côtes occidentales de l'Europe.

Cécile MICHEL

Isabelle SACHET & Christian ROBIN (éd.), *Dieux et déesses d'Arabie. Images et représentations (Orient & Méditerranée 7)*, Lyon/Paris, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, De Boccard, 2012, 474 p., 268 ill., ill. n/b ds t., ISBN : 978-2-7018-0306-7.

Cette publication, éditée par I. Sachet et Chr. Robin, rassemble 14 articles issus des présentations données lors de la table ronde « Dieux et déesses d'Arabie, images et représentations » organisée au Collège de France à Paris, les 1^{er} et 2 octobre 2007. La problématique principale de ce colloque était de réévaluer l'idée selon laquelle l'interdiction de représenter le divin est née avec l'arrivée de l'Islam et marque une rupture avec les traditions de l'Arabie pré-islamique.

Le sujet, abordé en trois parties selon un découpage géographique, est introduit par un article présentant les « Matériaux pour une typologie des divinités arabiques et de leurs représentations », puis par trois contributions étudiant les images et les représentations divines dans les littératures juive et musulmane. Suivant la conception de l'Arabie des auteurs classiques,

la première région abordée est l'Arabie Pétrée, à savoir la Nabatène, caractérisée par l'existence de nombreuses représentations divines (2 contributions). L'Arabie Déserte, dont l'interprétation des représentations demeure peu aisée, est ensuite étudiée (3 contributions). Enfin, le dernier volet géographique de l'ouvrage concerne l'Arabie Heureuse (5 contributions) où les présentations anthropomorphiques de divinités sont quasiment absentes à l'exception de la région du Jawf yéménite.

Après une introduction soulignant l'absence quasi totale de représentations anthropomorphiques du divin en Arabie pré-islamique, Chr. Robin présente une synthèse détaillée des divinités arabiques et de leurs représentations. Une nouvelle typologie, proposée d'après les recherches récentes, se concentre sur l'Arabie du Sud où le matériel est